

**DIALOGUE SUR LA COOPERATION MIGRATOIRE EN
MEDITERRANEE OCCIDENTALE**

**Panel thématique
« Des liens entre migration et développement »**

Document de synthèse par :

Mohamed Khachani

(Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations. Rabat. Maroc)

A l'exception de la Libye, pays d'immigration, où le taux des étrangers représente environ 20% de la population totale et 50% de la population active et de la Mauritanie, où le phénomène migratoire est relativement moins intense, la migration est devenue un phénomène de société dans les autres pays du Maghreb. Elle constitue, compte tenu de la formation d'un stock important de migrants, un enjeu essentiel dans les relations entre les deux rives de la Méditerranée occidentale. La rive sud constitue le principal foyer (et a tendance à devenir un espace de transit) et la rive nord la principale destination des flux migratoires dans la région.

Un traitement rationnel de la question migratoire appelle une nouvelle approche mettant en exergue les liens entre migration et développement. Ces relations sont à appréhender à deux niveaux : au niveau des pays d'accueil et au niveau des pays d'origine. C'est une interaction bi-directionnelle qui n'exclut pas des mouvements circulatoires.

Dans les pays d'accueil, l'apport de l'immigration au développement se situe au niveau de l'élément humain. Les Maghrébins ont participé à la reconstruction de l'Europe sous «des trente glorieuses » et continuent à pourvoir aux besoins de différents secteurs économiques. Quelle est la dimension de cette contribution ? Quelle a été l'évolution de cette force de travail sur le plan quantitatif et qualitatif et quelles sont les perspectives d'avenir ?

Dans les pays d'origine, au-delà des interrogations sur les facteurs générateurs du phénomène migratoire (Khachani, 1996,b), cette intervention se limitera à appréhender l'impact économique de l'immigration. La contribution des migrants au développement de leurs pays réside principalement dans les envois de fonds et leur affectation. Quels sont la nature et les déterminants de ces transferts ? Quelle est l'importance de ces transferts pour les économies des pays d'origine ? Dans quelle mesure, contribuent-ils au développement des pays d'origine ? Quel rôle pourrait assumer l'élite migrante dans le développement de leurs pays d'origine ? Quelles formes de coopération pourraient s'établir entre les pays émetteurs et récepteurs de flux migratoires afin d'optimiser cette contribution des migrants ?

Les développements qui vont suivre vont tenter d'explicitier ces relations. L'analyse proposée dans ce document repose sur 4 éléments :

- 1- Un travail de synthèse de différents travaux abordant directement ou incidemment la problématique des liens entre migration et développement et la quête de données statistiques, démarche qui a buté contre des contraintes liées à l'imprécision, à la carence ou à l'absence d'informations quantifiées au niveau de certains pays de la région.
- 2- Une consultation auprès de certains organismes impliqués directement dans la question des investissements des immigrés : L'Office des Tunisiens à l'Etranger en Tunisie (OTE) et la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger au Maroc. Au niveau multilatéral, ont été consultés plusieurs documents de l'OIM notamment les papiers conceptuels du programme de recherche et des politiques migratoires.
- 3- Les avis recueillis directement auprès de certains immigrés investisseurs au Maroc, notamment lors d'une participation à l'animation de tables rondes organisées par la Fondation Hassan II, à l'occasion du « Salon National des Marocains Résidant à

l'Etranger », à Tanger et à Casablanca, respectivement les 16-21 juillet et les 6-11 août 2002.

- 4- L'entretien à Taroudant au Sud du Maroc avec des responsables de l'association française Migrations et Développement et à Marrakech avec l'ONG marocaine du même nom.

I - L'impact de la migration sur les économies d'accueil :

Dans les pays de la rive nord de la Méditerranée occidentale, la question migratoire est appréhendée parfois d'une manière réductionniste en focalisant l'analyse sur les problèmes d'ordre public, i.e. de mobilité et sociale, i.e. d'intégration. Les immigrés ne sont pas reconnus comme des agents potentiels de développement (Ubercier, M.H et Schneider, H 1996).

Il est reconnu par ailleurs que l'apport de la migration maghrébine aux économies d'accueil est indéniable. Cet apport, au demeurant peu exploré d'une façon systématique, peut être apprécié à quatre niveaux: la démographie, le marché de l'emploi, l'investissement, la consommation des biens et services, l'épargne,...

I-1-Démographie et marché de l'emploi

I-1-1 Il s'agit ici de s'interroger sur l'apport de la migration maghrébine face aux perspectives des **déficits démographiques** dans les pays de la rive nord. On entend fréquemment dire que «L'Europe est malade de sa démographie». Les 5 pays de la Méditerranée occidentale sont particulièrement concernés, ils enregistrent des taux de croissance démographique très bas, soit en 2000 : La France(0,50%), l'Italie (0,28%), l'Espagne (0,97%), le Portugal (0,63%) et Malte(0,61%). Compte tenu de la forte baisse de la fécondité enregistrée ces dernières années, «l'immigration devient une composante clé de l'accroissement de la population »(Conseil de l'Europe, 2001).

Cette inertie démographique contraste avec la croissance enregistrée au Maghreb et en particulier dans les trois pays les plus peuplés. En deux décennies de 1980 à 1999, cette croissance a été, de 45% au Maroc, de 65% en Algérie et de 43% en Tunisie. Cette progression de la population sera soutenue en dépit de l'état d'avancement de la transition démographique et de la baisse graduelle des taux de fécondité.

Comparativement à l'évolution enregistrée dans les 5 pays de la rive nord, où la croissance de la population en l'espace de 25 ans serait à peine de 2,16% passant ainsi de 166,4 millions en 2000 à 170 millions d'habitants en 2025, celle des pays maghrébins serait de 54,5% passant de 75 à 115,9 millions d'habitants, celle des quatre pays émetteurs de flux migratoires serait de 54% passant de 70 à 107,6 millions d'habitants (cf. en annexe, tableau I).

La croissance démographique différenciée entre les deux bords de la Méditerranée occidentale peut laisser entrevoir un scénario, où le déficit en termes de population active dans la rive nord, soit comblé dans les décennies à venir par des flux migratoires en provenance du Sud(Le Monde, 2000). Ce scénario demeure toutefois tributaire de plusieurs paramètres dont les politiques migratoires des pays de la Méditerranée occidentales, les perspectives de croissance économique dans les pays maghrébins et les mutations technologiques au Nord.

I-1-2- La migration demeure un **palliatif des déficiences du marché de l'emploi dans les pays d'accueil où existe** une demande de travail spécifique, celle-ci répond, pour des raisons de coût et de flexibilité aux besoins de certains secteurs, notamment ceux caractérisés par des emplois précaires et/ou socialement indésirables (l'agriculture, le bâtiment, les services...). Ce constat est valable également pour la Libye, pays d'accueil d'immigrés en provenance des autres pays maghrébins.

Historiquement, cette main d'œuvre étrangère a longtemps été concentrée dans des secteurs où le travail, en général, est peu qualifié. Mais une nouvelle tendance semble se confirmer, celle de l'émergence d'une élite parmi les migrants maghrébins soutenue par un afflux de compétences en provenance de la rive sud.

I-1-3- La migration élitiste d'actifs formés et hautement qualifiés est un phénomène ancien mais qui connaît aujourd'hui un développement particulier. Le développement de ce phénomène s'explique par des facteurs inhérents à l'environnement professionnel, économique, social et politique. D'aucuns distinguent trois formes de migration intellectuelle au Maghreb (Moatassime, A, 2000):

- (i) la migration de convenance, réalisée par des diplômés issus de familles privilégiées mais dont la migration sert souvent à un retour plus promoteur au pays,
- (ii) la migration de nécessité, intéressant les diplômés issus de familles modestes, mais frappés par le chômage. Leur migration est considérée par certains comme une bouée de sauvetage eu égard à l'incapacité des marchés nationaux à employer ces cadres, et
- (iii) la migration de recherche scientifique, migration qui peut être fondamentalement intellectuelle et qui est engendrée par l'existence d'un environnement défectueux qui se prête souvent mal à une recherche de niveau international.

Ce nouveau profil de migrants, dans ces trois formes, coïncide avec le redéploiement au Nord d'un mode de croissance fortement utilisateur de matière grise en provenance du Sud. L'arrivée des cadres du « Baby Boom » à la retraite et le manque relatif de spécialistes dans certains pays de l'Union Européenne, en particulier dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication, accule ces pays à lancer des campagnes de recrutements dans différents pays du Sud, (Le Monde, 2001). Les données sur ces recrutements sont rares, mais certains indices révèlent l'importance prise par cet exode, telle l'existence en France d'associations créées par ces cadres : Fédération des Ingénieurs Maghrébins de France, Amicale des Médecins d'Origine Maghrébine de France, Association des Anciens de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Alger, Association des Médecins Algériens de France, l'Association des Informaticiens Marocains en France, Association des Avocats Marocains de France et l'association « Savoir et Développement » qui regroupe des chercheurs marocains de différentes spécialités opérant dans différentes régions françaises, au Canada et aux Etats unis.(Khachani, 2001,b)

Ce "transfert inverse de technologie" qui permet aux pays d'accueil d'accroître leur potentiel scientifique prend des dimensions inquiétantes au Maghreb car il affecte non seulement les diplômés qui ont des difficultés à trouver un emploi, mais également ceux qui sont employables localement.

Ce drainage des compétences par attraction des citoyens les plus dynamiques accentue les déséquilibres entre les deux rives de la Méditerranée. Ce « brain drain » interpelle aussi bien les pays du Sud que ceux du Nord et ce pour deux raisons:

- (i) D'une part, cette élite représente l'une des ressources les plus rares des pays maghrébins,
- (ii) D'autre part, sa formation a demandé du temps, coûté cher et bénéficié d'importants subsides étatiques.

Mais la présence des immigrés dans les pays d'accueil, tout en contribuant à combler en partie les besoins en force de travail et en cadres scientifiques a d'autres apports sur le plan économique.

I-2- Impact de l'immigration dans l'espace économique

De plus en plus, les Maghrébins investissent l'espace économique dans les différents pays d'accueil, en tant qu'entrepreneurs et indépendants (commerçants et artisans). L'image stéréotypée de l'immigré "employé" se trouve ainsi inversée. L'immigré devient créateur d'emplois.

I-2-1- Concernant l'entrepreneuriat immigré, les données disponibles pour le principal pays d'accueil des Maghrébins, la France (APCE&MRH, 2002) sont révélatrices de l'importance prise par ce phénomène. Selon l'enquête sur l'emploi de mars 2000, la France comptait 1,125 millions de salariés étrangers et 121.000 non salariés (chefs d'entreprise travaillant seuls, employeurs et aides familiaux). Parmi les étrangers ayant une activité entrepreneuriale, 46% sont européens et 44% sont maghrébins.

Les clichés qui font des Maghrébins quand ils ne sont pas salariés des commerçants ont vécu. Le déterminisme « ethnique » ne fonctionne plus, du moins pour une grande partie des nouveaux entrepreneurs issus de l'immigration qui, refusant la reproduction des modèles sociaux vécus par leurs parents, n'hésitent plus à entreprendre dans des domaines inédits. Disposant d'un niveau d'étude relativement élevé, les nouvelles générations sont plus motivées et plus portées à prendre le risque de l'indépendance économique. L'acquisition de la nationalité française a joué pleinement dans la banalisation des secteurs économiques, ouvrant l'accès à quasiment tous les champs d'investissement.

Ainsi, à côté des activités économiques de proximité, (restaurants, boulangeries, boucheries, épicerie, négoce), le Maghrébin issu de l'immigration investit les professions libérales (consultants, architectes, avocats, médecins, comptables,...), devient dirigeant de PME/PMI (services aux entreprises, commerce de gros ou activités industrielles). Certains sont même à la tête de grandes entreprises ou de start'up (APCE&MRH 2002).

Enfin une catégorie d'entrepreneurs maghrébins, certes difficile à quantifier gèrent des entreprises dans deux voire plusieurs pays. Ce sont des entrepreneurs des deux rives.

La diversité des activités de ces entrepreneurs est telle qu'une typologie aussi complète soit-elle ne couvre pas l'ensemble des profils. La création d'entreprises par des personnes issues de l'immigration maghrébine est désormais inscrite dans **une double tendance : une nette augmentation du nombre d'entrepreneurs et une nette évolution qualitative de ces entreprises.**

Il convient de préciser à cet égard la contribution féminine dans ce processus. En effet, les femmes issues de l'immigration maghrébine investissent de plus en plus l'espace économique des pays d'accueil, en tant qu'indépendantes et entrepreneurs (Khachani, 2001,a). D'après une

étude du FAS, ces femmes entreprennent pour « accéder à un statut social bien plus qu'à un statut proprement économique » (ADRI, 2002)

Les causes du développement des statuts d' « indépendants » et d'entrepreneurs sont multiples:

- la plus grande proportion de jeunes dans la population immigrée,
- Les perceptions et attitudes de l'immigré lui-même produit d'une " sélection " opérée par l'immigration : émigrer est une démarche difficile et parmi ceux qui ont franchi le pas, on trouve une proportion d'individus particulièrement entreprenants et prêts à prendre des risques. L'émigration en elle-même est un projet qui obéit à certaines normes de faisabilité.
- L'existence d'une demande de travail pour certains secteurs d'activité : dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, par exemple, l'évolution du marché interne au profit de la rénovation et de la réhabilitation de l'habitat d'une part, la multiplication des sous traitances « en cascade » sur les grands chantiers d'autre part, ont fortement stimulé la demande d'activités artisanales.
- Des raisons "culturelles", que confirme la « spécialisation » dans le petit commerce de migrants issus de certaines régions maghrébines telles Djerba en Tunisie, la Kabylie en Algérie et le Sous au Maroc. Mettant les membres de la famille au travail parfois jusqu'à 18 heures par jour et 7 jours sur 7, ils prennent l'avantage sur la population locale qui ne peut travailler à ce rythme.
- En fait, une des principales raisons expliquant la plus grande propension des Maghrébins à s'installer comme indépendant ou à créer leur propre entreprise se situe probablement du côté des discriminations qu'ils subissent dans l'accès à l'emploi salarié. Les taux de chômage affectant les Maghrébins sont très élevés et sont largement supérieurs aux taux affectant les nationaux. En France, d'après les données de l'INSEE, ces taux étaient en 2000 de 9,2% pour les Français de naissance, de 14% pour les Français par acquisition, alors que pour les Maghrébins, ils sont en général supérieurs à 30%.

Le travail indépendant est souvent la seule issue possible pour de nombreux Maghrébins, pour sortir du chômage et des emplois précaires; Le travail indépendant apparaît ainsi comme un moyen de fuir la condition du "salarial bridé" (MOULIER-Boutang, 1997).

I-2-2- Autres apports de l'immigration dans la sphère économique

(i) Un premier apport se situe au niveau de **l'impact de l'immigration sur le marché des biens et services**. Les immigrés constituent avec leurs familles (près de 19 millions de consommateurs dans les pays de l'Union européenne dont plus de 2,5 millions dans les pays de l'arc latin) un élément de la demande finale. Cette croissance de la demande finale des biens et services contribue à accroître la demande de travail par les entreprises et donc à créer des emplois dont pourraient profiter les autochtones.

(ii) Sur un autre plan, les immigrés réputés être économes constituent une épargne relativement importante qu'ils placent dans les institutions financières des pays d'accueil. En effet, comme diverses enquêtes semblent le confirmer, ces derniers n'envoient, quels que soient les canaux utilisés, qu'une partie de leur épargne vers le pays d'origine. En France, par

exemple, les Maghrébins ont tendance à **aligner leur comportement d'épargnants sur celui des Français** (livret de caisse d'épargne, compte d'épargne logement, assurance-vie) (Garson, JP, 1994). Un indice révélateur de l'importance de cette épargne a été dévoilé par l'augmentation exceptionnelle en 2001 des transferts de fonds effectués par les immigrés marocains (+ 60,6%).

(iii) Enfin, on peut considérer que les immigrés contribuent par les différents impôts qu'ils versent à l'administration fiscale aux ressources du budget des états des pays de leur résidence.

II- L'impact de la migration sur les pays d'origine :

Cet impact sur les pays maghrébins émetteurs de flux migratoires est à examiner à trois niveaux: le marché de l'emploi, les transferts de revenus et les affectations de ces transferts.

II-1- La migration, un facteur de régulation du marché de l'emploi.

En dépit de l'état avancé de la transition démographique dans les pays du Maghreb, la croissance de la population, comme indiqué auparavant, demeure relativement élevée.

Cela agit directement sur le volume de la population active et engendre une offre de travail additionnelle importante que les marchés nationaux ne sont pas en mesure de satisfaire. Le chômage affecte ainsi une population de plus en plus nombreuse, et surtout de plus en plus jeune et diplômée. De même, le chômage des femmes dont la proportion dans la population active ne cesse de croître, explique l'importance prise par la migration féminine dans certains pays comme le Maroc.

Ces différentes données relatives au marché de l'emploi dans les pays maghrébins soulignent l'importance de l'enjeu social et politique de la question démographique, ils montrent que le défi de l'emploi est et sera au cœur de la problématique du développement pendant les décennies à venir.

Cette pression sur le marché de l'emploi entretient une **forte propension à émigrer**, notamment par des voies non réglementaires, forme de migration qui connaît actuellement une recrudescence importante entre les deux rives de la Méditerranée(Khachani, 2000). Afin d'atténuer cette pression et absorber au moins dans une proportion significative ce potentiel migratoire, les économies maghrébines devraient s'engager sur la voie d'une **croissance forte et durable**, en mesure de fournir sensiblement 1 million de postes de travail par an. Ce volume d'emploi permettrait une résorption partielle du sous emploi et du chômage existant ainsi que la satisfaction d'une grande partie de l'offre de travail additionnelle. (Nadjji Safir, 1996).

Les migrants maghrébins pourraient contribuer à cette croissance que ce soit en tant qu'investisseurs ou en tant que pourvoyeurs de fonds Les transferts en devises peuvent jouer un rôle important dans le financement de cette croissance.

II-2-- Les transferts de revenus

Enjeu essentiel de la problématique migratoire et ce à la fois aux niveaux micro-économique et macro-économique, les transferts des fonds constituent une source appréciable de devises pour les finances des pays d'origine.

II-2-1-Problèmes de définition et d'évaluation

Les transferts des immigrés demeurent une **notion ambiguë**, c'est une réalité difficile à cerner en raison de la diversité des pratiques de transferts et de la difficulté à maîtriser tous les circuits empruntés. Les formes prises par ces transferts sont diverses : il y a des **circuits formels ou "visibles" et des circuits informels ou "invisibles"**:

Les premiers sont constitués par les circuits officiels, recensés dans les balances des paiements comme "transferts sans contrepartie". Une partie de ces transferts est effectués par des organismes sociaux ou patronaux pour le compte du migrant ou de sa famille, elle concerne les pensions, les retraites, les allocations familiales, les frais médicaux, etc.

Les seconds échappent aux statistiques officielles et incluent diverses opérations :

- les liquidités que l'immigré fait rentrer avec lui à l'occasion d'un retour en vacances au pays ou fait envoyer par une tierce personne. Ces flux empruntent des réseaux informels de collecte et d'expédition de fonds vers les pays d'origine, réseaux tissés par des liens familiaux ou commerciaux. Ce canal semble être privilégié par les immigrés mauritaniens.

- les compensations entre compatriotes, mécanisme qui intervient quand l'immigré règle dans le pays d'accueil pour le compte d'un compatriote des achats ou des factures; en contrepartie, son compte au pays d'origine ou celui de sa famille sont accrédités en monnaie nationale. La compensation se développe en raison de l'inconvertibilité des monnaies maghrébines et de l'existence d'un contrôle des changes.

- Tous les biens matériels que l'immigré fait rentrer au pays à l'occasion de son séjour, notamment des voitures, des articles électroménagers, des articles d'ameublement, du matériel électronique, etc. Ces produits sont destinés à la consommation privée mais également à être écoulés dans l'économie informelle du pays d'origine(petit commerce). Ce canal, favorisé par la proximité géographique, est plus développé en Algérie où le « commerce de la valise » représente une part relativement importante des transferts.

II-2-2- Volume et importance des transferts

Les fonds transitant par les circuits officiels ne représentent donc qu'une partie des transferts. Tous ces transferts demeurent un indicateur de l'attachement affectif des migrants maghrébins, particulièrement les primo migrants, avec leur pays d'origine. Les informations disponibles pour le Maroc, sur la base d'une enquête réalisée récemment (échantillon de 1239 migrants) indiquent que plus de 9 migrants marocains sur 10(94%) ont déclaré avoir transféré des fonds au Maroc durant les cinq années couvertes par l'enquête et 60% ont affirmé avoir transféré au moins un quart de leurs revenus, (INSEA, 2000).

Tableau N°2
Les transferts des immigrés maghrébins résidant à l'étranger
(en millions de \$)**

Pays	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001*
Maroc	2.006	1.990	2.170	1.959	1.827	1.969	1.165	1.893	2.011	1.938	2108	3.262
Algérie	-	274	829	700	1.115	1.294	1.045	1.075	1.080	1.108	-	815
Tunisie	639	570	578	597	688	753	820	765	792	860	795	930
Libye	-446	-408	-390	-323	-307	-268	-328	-232	-247	-198	-	-
Mauritanie	14	12	50	2	5	5	4	3	2	2	2	3

Sources: Base de données de la Banque Mondiale

* Chiffres provisoires. Sources : pour la Tunisie(OTE) et pour le Maroc(Office des changes).

** Comparés aux séries en monnaies nationales(voir en annexes, tableaux 3 et 4), les conversions en \$ rendent les variations annuelles différentes en raison des changements de cours entre ces monnaies et la devise américaine.

Si l'on exclue la Libye, pays émetteur de transferts de fonds et la Mauritanie où ces transferts sont faibles et marquent une tendance nette à la baisse, confirmant peut être l'importance des circuits informels, les revenus provenant de l'immigration constituent une ressource importante pour les trois autres pays maghrébins. L'importance de ces transferts pour les économies maghrébines peut être mieux appréciée en comparant ces fonds à certains agrégats macro-économiques : le produit intérieur brut, les importations et les exportations.

Tableau N°5
Comparaison des transferts de revenus des migrants avec certains agrégats en 2001

Pays	Transf/PIB	Transf/Import	Transf/Export
Maroc	9,63%	29,71%	45,83%
Algérie	2,36%*	11,56%*	8,99%*
Tunisie	4,64%	9,74%	14,03%

Sources: Banque Centrale de Tunisie. Bank Al Maghreb

La Banque Mondiale Rapport sur le développement dans le Monde 2000-2001

* 1999

Au Maroc, cette manne a constitué en 2001 la principale recette des transactions courantes de la balance des paiements (soit 21,57%) couvrant 84% du déficit commercial (43,641 milliards de Dhs), elle a constitué également la principale ressource en devises, dépassant largement le tourisme (28,8 milliards de dirhams en 2001). Ces transferts (voir évolution en annexe, tableau N°3)ont été stimulés par une série de facteurs, notamment les dévaluations successives du Dirham, des taux d'inflation bas et l'installation des réseaux bancaires dans les pays d'accueil. L'année 2001 a été, toutefois, une année exceptionnelle, les transferts ont atteint près de 37 milliards de Dhs enregistrant ainsi une augmentation de plus de 60% par rapport à l'année précédente. On peut avancer deux explications possibles à cette hausse exceptionnelle :

- L'effet Euro : les résidents marocains dans les pays de l'Union Européenne n'ont peut être pas accueilli avec une grande confiance la nouvelle monnaie comme en témoigne le volume des transferts effectués avant le 11 septembre, en juillet avec près de 4 milliards de Dhs et en août, près de 4,5 milliards de Dhs (record de l'année)
- L'effet 11 septembre, puisque de forts taux de rapatriements de fonds ont été enregistrés en dehors de la zone Euro, aux Etats Unis(+144,1%), en Grande Bretagne(+67,3%), au Koweït (+216%) et à Qatar(+117,1%). Le rapatriement de ces fonds visait probablement à leur assurer une meilleure sécurité au pays d'origine

Le même phénomène a été enregistré en Tunisie (annexe, tableau N°4), mais avec une moindre intensité, puisque les transferts de fonds ont augmenté de plus de 22% en 2001(contre 7% une année auparavant). En Tunisie, les transferts comme source de devises sont classés, durant la période 1993-2000, en troisième position après le tourisme et le secteur du textile et du cuir, ils ont été toutefois devancés en 2001 par les industries mécaniques et électriques. Cette même année, ces transferts ont représenté 8,72% des recettes courantes de la balance des paiements, 31,8% du déficit de la balance commerciale et 57% des recettes touristiques.

S'agissant des **transferts en nature**, leur évaluation demeure difficile, ils sont toutefois beaucoup plus importants dans un pays comme l'Algérie où « **le commerce de la valise** » reste un moyen prédominant de transfert. Selon certaines estimations des autorités algériennes au début des années 90, ce commerce aurait représenté annuellement l'équivalent de plus de 2,5 milliards de \$, soit un montant considérable puisqu'il représente entre 15 et 20% du volume global des importations(Safir N, 1996). Si on considère également l'importance des circuits informels dans ce pays, cela réduit l'intérêt des comparaisons entre transferts monétaires et agrégats macro-économiques.

Au Maroc, une enquête ponctuelle couvrant deux des principaux foyers de l'émigration, Nador au Nord et Tadla au Centre, évalue ces transferts entre 30% et 50% des transferts financiers (GERA, 1994). En Tunisie, des évaluations chiffrées de ces transferts sont disponibles(annexe, tableau N° 5), ils représentent 24% de l'ensemble des transferts de fonds en 2001(320 millions de dinars).

En Libye, les statistiques sont assez rares. Pays de destination pour l'émigration des autres pays maghrébins, les transferts en provenance de ce pays s'élèvent en 2001, à 27 millions de dinars pour les Tunisiens et à 23 millions de dirhams pour les Marocains, ce qui représente l'essentiel des transferts en provenance de l'ensemble de la région Maghreb qui se chiffrent respectivement pour ces deux pays à plus de 33 millions de dinars et à 39,3 millions de dirhams.

En Mauritanie, les transferts des immigrés sont faibles et cela est du en partie au nombre limité de ces immigrés et leur préférence pour le canal informel de transfert.

Compte tenu de l'importance de cette manne, les responsables maghrébins se trouvent devant 2 défis :

- Comment stimuler ces transferts financiers ou au moins maintenir leur niveau en dépit de la tendance à l'installation définitive des migrants en Europe ?

- Comment, face à la réticence des investisseurs étrangers, transformer ces transferts des migrants en investissements qui véhiculent la technologie et le savoir-faire acquis dans les pays d'accueil?

Ces deux défis placent la problématique migratoire au cœur du débat sur les relations Euro-Méditerranéennes, notamment dans la perspective de la création de la Zone de Libre Echange(ZLE).

II-3- Les affectations de ces transferts

La migration maghrébine étant fondamentalement une migration économique, le comportement économique de l'immigré est assez typé : les revenus sont affectés en priorité à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'immigré et de sa famille vivant avec lui ou restée au pays. Une partie de ces revenus est réservée à l'épargne et affectée à l'investissement dans le pays d'origine et de plus en plus dans les pays de résidence.

II-3-1-Les secteurs privilégiés

L'investissement dans l'immobilier représente, pour les migrants maghrébins, le placement de prédilection. Ce constat est confirmé par différentes enquêtes menées auprès des immigrés notamment en Tunisie et au Maroc. Dans ce dernier pays, depuis plus de 35 ans les conclusions des différentes investigations réalisées sur cette question mettent en évidence cette prépondérance du fait immobilier.

Si l'immobilier demeure le secteur dominant dans les investissements des immigrés, les motifs de ce choix paraissent évidents. Cet investissement a une valeur affective et dans une perspective de retour, la construction d'un logement dans le pays natal constitue pour l'immigré une véritable sécurité.

Une fois cet objectif atteint, le critère de rentabilité conditionne les autres choix des secteurs d'investissement. Ainsi, le souci d'une sécurité à caractère social se double d'une sécurité à caractère économique. Les secteurs investis sont ainsi des secteurs à moindre risque et à rentabilité immédiate (commerce, immobilier, services, etc.). D'autres paramètres peuvent intervenir dans le choix des secteurs investis, telles la connaissance du secteur et les relations que peut avoir l'immigré pour s'introduire dans le secteur.

Au Maroc, l'enquête réalisé par l'INSEA nous livre des informations intéressantes aussi bien sur les investissements des migrants au Maroc comme dans les pays de résidence. La propension à investir est très forte : plus de 70% de l'échantillon enquêté ont investi au Maroc et plus de 23% dans le pays de résidence. La principale conclusion est que l'immobilier occupe de loin la première place dans les investissements des migrants marocains qu'ils soient réalisés au Maroc ou dans les pays de résidence, soit respectivement 83,7% et 63% des réalisations. Au Maroc, loin derrière vient l'agriculture (7,5%), le reste (8,8%) se répartissant entre les autres secteurs. Dans les pays de résidence, les investissements hors immobilier sont plus importants(37%), ils sont dominés par le commerce (17,4%) et le tourisme(6,1%). Cette percée du tertiaire est révélatrice du développement du statut d'indépendant(annexe, tableau N° 6).

L'enquête a interrogé également les migrants sur leurs projets d'investissement(annexe, tableau N° 7): 57% ont des projets au Maroc et 14% dans les pays de résidence. Ce qui est

important à relever est la nouvelle configuration des secteurs ciblés. L'immobilier, bien que demeurant le premier secteur est nettement moins important dans les projets que dans les investissements réalisés. Il résiste toutefois moins à la baisse à l'étranger qu'au Maroc. Ceci est du selon cette étude au fait que plus des 2/3 des migrants ont déjà investi dans l'immobilier au Maroc, mais aussi qu'ils s'installent de plus en plus dans les pays d'immigration. L'agriculture disparaît dans les projets à l'étranger et le tertiaire continue de susciter l'intérêt des immigrés. Ce secteur devient le secteur privilégié au Maroc : 44,8% des projets, répartis entre 27,4% pour le commerce, 12,1% pour le tourisme et 5,3% pour les autres services. L'industrie, en dépit d'une amélioration du pourcentage, reste un secteur peu convoité par les immigrés. Concernant l'ensemble de ces projets, il est évident qu'il s'agit d'intentions d'investir dont on ne peut évaluer le taux de réalisation

Parmi les 5 pays maghrébins, c'est la Tunisie qui dispose d'une base de données sur les investissements agréés au profit des Tunisiens résidant à l'étranger(autre que l'immobilier). La ventilation de ces investissements par secteur nous livre des informations intéressantes sur les préférences sectorielles des migrants tunisiens(annexe, tableau N° 8).

Entre 1988 et 2001, le secteur qui attire le plus de projets d'investissement est le secteur des services : 5018 projets, suivi par le secteur industriel : 2072 et le secteur agricole : 610 projets. Il convient de préciser, toutefois, qu'il s'agit d'investissements agréés et non réalisés, le taux de défaillance peut être estimé entre 30 et 40%. Comparé à l'investissement national, la contribution des Tunisiens résidents à l'étranger demeure relativement faible. Au cours de la période 1993-2001, elle s'établit à un peu plus de 0,4% au niveau national, soit 0,5% dans le secteur industriel, 0,4% dans l'agriculture et moins de 0,4% dans les services.

Les projets réalisés sont généralement des projets faiblement capitalistiques, soit une moyenne par projet de 35.314,5 Dinars. Par secteur, cette moyenne est de 58.131Dinars dans l'agriculture, de 56.533 dans l'industrie et de 23.780 dans les services.

De même, ces projets sont peu générateurs d'emplois. En moyenne, un peu plus de 4 emplois, ratio qui s'élève à 8,5 dans l'industrie, baisse à moins de 3 dans les services et à 2 emplois dans l'agriculture.

II-3-2- L'impact des investissements sur le tissu économique

Ces investissements sont dominés par l'immobilier. Ce dernier est souvent considéré sans grands effets sur les tissus économiques locaux. Il faut cependant, nuancer cette affirmation. En fait, l'impact de l'investissement dans le logement est loin d'être négligeable ; d'abord, de meilleures conditions de logement permettent une meilleure reproduction de la force de travail au même titre qu'une meilleure alimentation et une meilleure éducation des enfants. Ensuite, les effets multiplicateurs du secteur sont nombreux ; ce type d'investissement provoque une dynamisation des économies locales par la prolifération des métiers liés au secteur et la constitution d'un tissu de petites entreprises (matériaux de construction, menuiserie, forge, etc.). Ceci favorise la création d'emplois directs et indirects.

Dans **l'agriculture**, la migration a eu des effets controversés. Si le départ des jeunes a engendré dans certaines régions un **déclin de l'économie agricole** et parfois un relâchement des liens entre ces individus et la terre, dans d'autres cas, les transferts des migrants ont eu des effets importants, leur intervention dans le milieu rural a permis une amélioration de

l'activité agricole ; celle-ci se traduit souvent par **l'extension de la superficie et la modernisation des moyens de production dans les exploitations familiales.**

De même, les transferts de fonds contribuent à augmenter la liquidité de l'économie et à doper le système bancaire. Au Maroc, par exemple, l'épargne bancaire des immigrés en 2000, a excédé 50 milliards de Dhs(dont 26,619 milliards de dirhams de comptes de chèques), soit environ 40% du montant total des dépôts à vue et à terme du système bancaire marocain(El Ayachi A, 2001). Le volume de cette épargne est beaucoup moins important en Tunisie, la contribution des non-résidents en général aux ressources monétaires et quasi-monétaires est inférieure à 9% (8,73%).

En ce qui concerne **l'impact de l'immigration sur la famille** restée au pays, les effets sociaux sont notables en particulier au niveau de l'amélioration du niveau de vie **des familles.** Pour les pays d'origine, l'émigration est un moyen d'assurer des revenus décents aux familles restées au pays. Selon une étude sur l'apport des transferts de revenus à la réduction de la pauvreté au Maroc, ces fonds seraient à l'origine d'une baisse du niveau de la pauvreté de 23,2% à 19% de la population; autrement dit 1,2 millions de Marocains auraient échappé à la pauvreté grâce aux envois de fonds par les immigrés opérés sous forme d'investissements et de divers transferts. (Bouchachen J, 2000).

Par ailleurs, et sur un autre plan, le départ de l'époux ou du responsable familial masculin met directement la femme (l'épouse, la mère, la grande sœur, ...) au devant de la scène, elle devient chef de ménage.

En ce qui concerne l'impact régional de ces investissements, la création de projets et l'urbanisation de zones déshéritées favorisent la croissance économique et le désenclavement de ces régions. Mais l'absence de structures d'accueil peut provoquer une hémorragie de ressources au profit de régions plus développées. Au Maroc, le cas se présente entre les provinces de l'Oriental et du Rif, un des principaux foyers de la migration marocaine, mais souffrant de grandes insuffisances en infrastructures de base et la région de Casablanca, le drainage des fonds se fait par le biais du système bancaire.

Mais les migrants peuvent participer d'une manière active au développement régional à travers leur contribution à des projets **de développement local.** L'expérience menée au Maroc par une ONG française, Migration et Développement(M&D)et une autre, marocaine du même nom(qui a servi d'écran à la première jusqu'en 1998 avant de devenir autonome) présente à cet égard un intérêt particulier. Ces ONG accompagnent depuis 15 ans des actions de développement dans des régions du Maroc dont les migrants sont originaires. Au départ, leur action a porté sur l'électrification de quelques villages du Sous et quelques chantiers d'échanges de jeunes. Dans une deuxième phase, l'accent a été mis sur la réalisation d'autres infrastructures de base : alimentation en eau, construction de routes, d'écoles, de centres de santé. Ces actions ont été menées au fil des années avec plus de 200 associations villageoises dont la création a été suscitée par Migrations et Développement pour être des partenaires dans les projets du développement local. Cette approche participative permet d'impliquer les populations locales dans la définition des besoins, la réalisation des projets et leur gestion.

Depuis l'année 2000, mue par les mêmes objectifs de développement local et afin de mieux fixer les populations dans leur terroir, l'action de M&D a été étendue aux activités génératrices de revenus. Ce nouveau chantier est lancé en concertation entre 150 acteurs du développement de la province de Taroudant dans la région du Sous permettant de choisir et

de préparer des projets économiques générateurs de revenus (Voir bilan général des réalisations en annexe, tableau N° 9). Ces actions mobilisent de nombreux partenaires des deux rives de la Méditerranée : associations de migrants, associations villageoises, ONG, élus et administrations du pays d'origine et du pays d'accueil, bailleurs de fonds et compétences de toutes sortes dans une démarche concertée.(La Lettre de Migrations & Développement, 2002).

Depuis l'an 2000 les actions de M&D s'étendent en **Algérie**. C'est la similitude des problèmes rencontrés par les villageois algériens qui a amené les membres de la communauté immigrée algérienne, relais des organisations villageoises, à solliciter le soutien de M&D pour monter des actions de même nature dans ce pays. Compte tenu du rôle qu'elle a joué dans le développement local, en particulier au Sud du Maroc, il serait intéressant de généraliser cette expérience aux autres pays du Maghreb.

III- L'émergence de nouvelles opportunités : vers de nouvelles perspectives.

L'émergence d'une élite immigrée maghrébine semble ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat entre les pays émetteurs et récepteurs de flux migratoires.

A cet égard, les compétences expatriées, moyennant un retour effectif ou « virtuel » et les jeunes issus de l'immigration, population biculturelle, dont l'insertion professionnelle et sociale augmente le potentiel d'initiatives(Ubercier, M.H et Schneider, H 1996), pourraient devenir les acteurs de liens d'un type nouveau entre les pays d'origine et les pays d'accueil.

Dans un monde où l'économie du savoir devient le levier du développement, les compétences techniques et professionnelles acquises dans les pays d'accueil, le potentiel important de développement dans les pays du Maghreb, les perspectives de création d'activités nouvelles génératrices d'emplois représenteraient des atouts importants qui méritent d'être mis en valeur.

Mais le bilan des réalisations demeure encore limité comparée aux opportunités qu'offrent les pays maghrébins. Le problème en définitive, est de savoir comment mieux drainer ces potentialités en termes de finance et de savoir-faire vers leurs pays d'origine ? Tel semble être un objectif important de la politique migratoire dans les pays du Maghreb. Cette question est d'autant plus cruciale que trois des cinq pays concernés sont confrontés à des contraintes socio-économiques pesantes et devraient faire face à des échéances déterminantes pour leur avenir économique(Khachani, 2002).

En effet, dans la foulée de la mondialisation, trois pays maghrébins : la Tunisie, le Maroc et l'Algérie ont signé avec l'Union Européenne des accords d'association, respectivement en juillet 1995, en février 1996 et en avril 2002. L'établissement d'une zone de libre échange (ZLE) qui sert de base à ces accords, pose avec acuité les enjeux de la nécessaire mise à niveau des structures économiques dans ces pays.

L'un des principaux paramètres de ces accords réside dans l'afflux des investissements étrangers vers les pays signataires de la rive sud. Et c'est à ce niveau que les déficiences se font sentir et que l'apport des immigrés maghrébins peut être capital.

On peut imaginer un scénario où cette élite maghrébine immigrée participerait d'une manière substantielle à l'investissement dans leur pays d'origine et s'impliquerait dans le processus de délocalisation marquant la globalisation de l'économie mondiale. L'émergence de cette élite

qui serait appelée à se consolider avec les générations futures, pourrait ainsi créer une nouvelle dynamique de l'investissement privé dans les trois pays maghrébins.

Compte tenu du bilan très mitigé des expériences de retour, ces acteurs peuvent constituer des entrepreneurs des deux rives. A cet égard, certaines pratiques, telles celles des migrants tunisiens sont intéressantes à signaler. Gardant le statut légal et réglementaire de migrants résidents dans les pays d'accueil (carte de séjour, couverture sociale, régime fiscal), ils parviennent à administrer un réseau d'entreprises, aussi bien en Tunisie qu'en France. Ils développent des « pratiques circulatoires très complexes faites de séjours et de voyages répétés et intermittents entre les deux espaces. Ils sont de ce fait, des résidents des deux rives »(Boubakri, 1996). Un autre cas à signaler ici est celui de certains jeunes issus de l'immigration maghrébine qui prennent en charge la direction de filiales de sociétés françaises à l'étranger, mettant à profit leur double culture dans des environnements qui leur sont favorables(APCE, MRH, 2002).

En Algérie, le processus de libéralisation de l'économie et son ouverture- le programme de privatisations annoncé en août 1995 porte sur 1200 entreprises- implique un appel aux investisseurs étrangers. En raison de l'importance que représentent les investissements hors hydrocarbures pour le développement de ce pays, une plus forte implication des résidents algériens à l'étranger constituerait un apport indéniable à l'économie de leur pays. La création d'un département ministériel en 1996 (Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de Affaires Etrangères chargé de la Communauté Nationale à l'Etranger), fonctions qui sont actuellement prises en charge par un Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la Communauté Nationale à l'Etranger, s'inscrit dans cette logique.

Dans les pays du Maghreb, l'apport de l'immigration peut injecter un sang nouveau à la dynamique du développement dans ses dimensions économique et sociale. Les investissements réalisés contribueraient, par les emplois créés, à endiguer la vague des candidats à l'émigration et contribuer ainsi à satisfaire au moins en partie l'offre de travail additionnelle, notamment dans une conjoncture marquée dans les pays de la rive Nord par des politiques migratoires de plus en plus restrictives.

Ce scénario devrait s'inscrire dans une logique de co-développement Nord-Sud reposant sur un partenariat méditerranéen de destin. En effet, pour des raisons géostratégiques évidentes, L'Union Européenne et en particulier les pays de la Méditerranée occidentale sont appelés à coopérer avec les pays maghrébins afin d'assurer une croissance soutenue et durable, créant des emplois et réduisant la pression migratoire.

Force est de constater cependant que le drainage de ces potentialités demeure en définitive, conditionné par la qualité de l'environnement dans lequel les investisseurs immigrés seraient appelés à opérer. Cet environnement est constitué par un ensemble de variables couvrant plusieurs espaces (économique, politique, social et culturel) et conditionnant la viabilité des projets à entreprendre(Khachani, 1996a)

Les conclusions d'enquêtes menées dans deux pays maghrébins, en Tunisie(OTE, 2000) et au Maroc(INSEA, 2000), révèlent que les investisseurs immigrés sont confrontés à 3 principales contraintes : les démarches administratives, l'accès au crédit et l'insuffisance des infrastructures. A cela s'ajoutent des déficiences dans l'information sur les opportunités d'investissement dans les pays d'origine(accueil, conseil).

Conclusion

Pour les pays du Maghreb, l'émigration se trouve au cœur d'un certain nombre de défis auxquels ces pays se trouvent confrontés. La problématique migratoire sous le poids des nouvelles politiques forgées de part et d'autre de la Méditerranée appelle une nouvelle approche dans ses incidences sur les économies de départ. L'impératif d'une croissance forte et durable requiert une mobilisation de toutes les potentialités et ressources financières internes et externes à des fins productives.

La constitution d'une élite immigrée investissant divers espaces économiques dans les pays d'accueil est un atout pour les pays maghrébins. Il est évident que l'attachement affectif et culturel de cette élite n'est pas suffisant. Il faut donc chercher à l'appuyer par des incitations d'ordre économique et à créer un environnement adéquat pour l'investissement. Cela suppose une révision par les diverses institutions de la perception du rôle actuel et potentiel des migrants. Ces derniers doivent être considérés, à la fois dans les pays d'accueil et dans les pays d'origine, comme des acteurs et des partenaires appuyant les efforts de développement.

A cet égard, le renforcement de la coopération multilatérale demeure la voie incontournable pour développer les liens entre migration et développement. Il s'agit donc de définir les modalités d'action de cette coopération en concertation entre pays émetteurs et récepteurs de flux migratoires.

A la lumière des perspectives qu'offrent les économies maghrébines, il semble que c'est la voie qui permet de faire respectivement de la migration (conséquence du sous développement) et du migrant un facteur et un acteur du développement.

Bibliographie

ADRI : « les femmes migrantes et la création d'entreprise, un apport à l'économie française » Migration Etude. Janvier 2002.

APCE (Agence Pour la création d'Entreprises.)&MRH(Maghreb Ressources Humaines) : « Création d'entreprise par les entrepreneurs issus de l'immigration : l'exemple des entrepreneurs d'origine maghrébine ».Collection Focus.avril. 2002

Boubakri Hassan 1996 : « Opérateurs en réseaux entre le Maghreb et l'Europe: les entrepreneurs migrants tunisiens ». Conférence méditerranéenne sur la population, les migrations et le développement. Palma de Majorque, 15-17 octobre 1996.

Bourchachen Jamal, 2000 : « Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté : cas du Maroc » Colloque organisé par l'« International Association for Official Statistics » : Statistique, développement et droits de l'homme Montreux 4-8 septembre 2000.

Conseil de l'Europe, 2001 : Evolution démographique en Europe. 2001. Editions du Conseil de l'Europe. Décembre 2001.

El Ayachi,A 2001:« Epargne et investissement des Marocains résidant à l'étranger : tendances et perspectives »Journée d'étude : « Epargne, investissement et fiscalité » Centre d'Etudes et de Recherches Aziz Belal. 12 juin 2001. Casablanca.

Garson, J-P, 1994 : « Les flux financiers de l'émigration et leur impact sur le développement régional. In *Migration et Développement*. Un nouveau partenariat pour la coopération. Paris, OCDE. 1994.

INSEA : Les Marocains résidant à l'étranger. Une enquête socio-économique. Imprimerie El Maarif El Jadida. 2000

Khachani, M, 1996,a : « L'entrepreneuriat immigré face aux contraintes de l'environnement socio-économique marocain ». In "L'émigration maghrébine vers l'Europe : Espace et investissement". Cahiers du C.E.M.M.M. N°5-1997 Publication du Rectorat de l'Université Mohammed Ier d'Oujda.

Khachani Mohamed, 1996,b : « L'émigration Sud-Nord dans le contexte du partenariat euro-maghrébin : les facteurs d'«impulsion». Contribution à la Conférence méditerranéenne sur la population, les migrations et le développement. Palma de Majorque 15-17 octobre 1996.

Khachani Mohamed, 2000 : « La migration clandestine en Méditerranée: enjeux et perspectives ». In *Il bacino mediterraneo tra emigrazione ed immigrazione*. Quaderni 19 del dipartimento per lo studio delle società mediterranee. Università degli studi di Bari. 2000.

Khachani Mohamed, 2001,a: « La femme maghrébine immigrée dans l'espace économique des pays d'accueil » contribution au XXIVème Congrès de L'Union Internationale Pour l'Etude Scientifique de la Population. Salvador-Brésil. 18-24 août 2001.

Khachani, Mohamed, 2001,b: « L'émigration élitiste Sud- Nord : le cas du Maroc ».In Rencontre de Tétouan organisé par le Groupement d'Etudes et de Recherche sur la Méditerranée (GERM) les 5-6 octobre 2001 sur le thème : « Nouvelles élites, nouveaux défis, pour quelle Méditerranée ? »

Khachani, Mohamed, 2002:« La question migratoire dans les relations euro-maghrébines ». symposium international organisé par l'Institut Català de la Mediterranée sur le thème : « Europe-Mediterranean. Immigration Policies ». Barcelone les 30 janvier –1^{er} février 2002.

Migrations & Développement : La Lettre de Migrations & Développement. N° 7 juin 2002.

Le Monde du 20 juin 2000 : « L'immigration, prochain stimulant de la croissance »

Le Monde du 15-16 avril 2001 : « les entreprises vont manquer de cadres »

Moatassime Ahmed, 2000 : texte de présentation de l'ouvrage dirigé par Vincent Geisser : Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs, trajectoires sociales et itinéraires migratoires. CNRS-Editions, Paris , 2000(coll. « Etudes de l'Annuaire de l'Afrique du Nord »).

MOULIER-BOUTANG,Y(1997): " Une forme contemporaine de salariat bridé" In, CERC-Association: « Immigration, emploi et chômage. Un état des lieux empirique et théorique». Les dossiers de cerc-asociation n°3.

Safir Nadji,1996 :« La dynamique migratoire au Maghreb ».IOM/UNFPA. Policy Workshop On Emigration Dynamics In The Arab Region. Geneva, Switzerland.7-8 October 1996

Ubercier Marie Hélène, et Schneider Hartmut: Les migrants partenaires pour le développement. OCDE. 1996

ANNEXES

Tableau N°1

*Indicateurs démographiques
au Maghreb et dans les 5 pays de la Méditerranée occidentale*

Pays	Taux de croissance annuel moyen de la population 1990-2000	Population en 2000 <i>en millions</i>	Projection en 2025 <i>en millions</i>
------	--	--	--

Algérie	1,9	30	49,9
Maroc	1,8	29	39,2
Tunisie	1,6	10	13,1
Libye	-	5	8,3
Mauritanie	2,8	3	5,4
Total Maghreb		75	115,9
La France	0,4	59	63,3
L'Italie	0,2	58	55,7
L'Espagne	0,2	39	40,0
Le Portugal	0,1	10	10,6
Malte	-	0,4	0,4
Total 5 pays de la Méditerranée occidentale	-	166,4	170
Union Européenne	-	376,4	388,3

Source : Banque Mondiale & Eurostat : Statistiques euro-méditerranéenne. 1-2000 & Population Référence Bureau.

Tableau N°3

***Evolution des transferts en devises des Marocains résidents à l'étranger
(En millions de dirhams)***

Années	Montants	variations
1975	2.159,6	38.7
1976	2.417,8	12.0
1977	2.652,1	9.7
1978	3.176,0	19.8
1979	3696,5	16.4
1980	4.147,6	12.2

1981	5.242,0	26.4
1982	5114,5	-2.4
1983	6515,4	27.4
1984	7.680,9	17.9
1985	9.732,2	26.7
1986	12.730,6	30.8
1987	13.267,9	4.2
1988	10.700,4	-19.4
1989	11.344,1	6.0
1990	16.537,2	45.8
1991	17.328,1	4.8
1992	18.530,7	6.9
1993	18.215,9	-1.7
1994	16.814,4	-7.7
1995	16.819,9	0.03
1996	18.873,8	12.2
1997	18.033,4	-4.5
1998	19.200,0	6,5
1999	19.001,5	-1,6
2000	22.961,6	20,8
2001	36.867,7	60,6

Source : Office des changes-Maroc

Tableau N° 4
Evolution des transferts en devises des Tunisiens résidents à l'étranger
(En millions de dinars)

ANNEES	MONTANT	VARIATION ANNUELLE EN %
1964*	4.7	
1965	5.0	+6.4
1966	4.0	-20.0
1967	5.8	+45.0
1968	7.7	+32.8
1969	11.4	+48.1
1970	15.2	+33.3
1971	22.7	+49.3

1972	29.5	+30.0
1973	41.2	+39.7
1974	51.6	+25.2
1975	58.7	+13.8
1976	61.9	+5.5
1977	72.2	+16.6
1978	91.7	+27.0
1979	115.4	+25.8
1980	153.0	+32.6
1981	178.3	+16.5
1982	219.6	+23.2
1983	243.8	+11.0
1984	245.9	+0.9
1985	225,8	-8.1
1986	287,1	+27.1
1987	403,0	+40.4
1988	466,6	+15.8
1989	463,0	-0.8
1990	526,0	+13.6
1991	527,0	+0.2
1992	508,0	-3.6
1993	599,5	+18.0
1994	695,7	+16.1
1995	711,8	+2.3
1996	798,3	+12.2
1997	845,9	+6.0
1998	901,9	+6.6
1999	1019,7	+13.1
2000	1091,1	+7.0
2001**	1333,9	+22.3

Source : Banque centrale de Tunisie

** Chiffre provisoire

Tableau N° 5
Evolution des transferts en nature en Tunisie
(en millions de dinars)

1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001*
84	55	101	150	197	166	206	230	226	288	281	320

Source : Banque Centrale de Tunisie

* Chiffre provisoire

Tableau N°6
Répartition des investissements réalisés au Maroc et dans les pays de résidence

Secteur	% réalisé au Maroc	% réalisé à l'étranger
Immobilier	83,7	63,0
Industrie	1,3	3,7
Commerce	4,9	17,4
Tourisme	1,4	6,1
Autres services	1,1	1,2
Agriculture	7,5	7,3

Autres	0,1	1,3
Total	100	100

Source : INSEA : Les Marocains résidant à l'étranger. INSEA.2000. pp196-197.

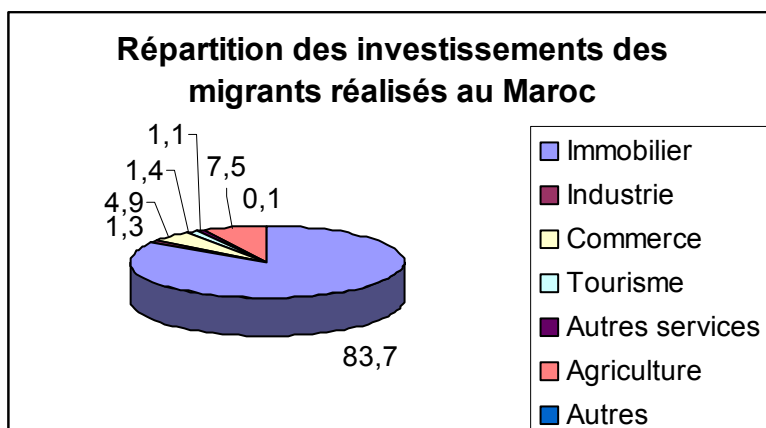


Tableau N° 7

Répartition des projets d'investissement des immigrés marocains
(En %)

Secteur	% des projets au Maroc	% des projets à l'étranger
Immobilier	35,6	54,2
Industrie	7,5	4,5
Commerce	27,4	25,1
Tourisme	12,1	9,5
Autres services	5,3	6,1
Agriculture	10,6	0,0
Autres	1,5	0,6
Total	100	100

Source : INSEA : Les Marocains résidant à l'étranger.op cit. P205

Tableau N° 8

Evolution des projets agréés au profit des Tunisiens résidents à l'Etranger
1988-2001

secteurs d'activité années	Agriculture*			Industrie**			Services**			En		
	Nbr de projets	Montant des investissements	Emplois à créer	Nbr de projets	Montant des investissements	Emplois à créer	Nbr de projets	Montant des investissements	Emplois à créer	Nbr de projets	%	Montant des investissements
1988	16	0,868	46	129	6,204	1277	112	2,150	-	257	3,3	9,222
1989	8	0,607	30	144	10,693	1964	88	2,854	-	240	3,1	14,154
1990	16	1,296	58	224	10,693	2958	327	8,220	-	567	7,4	20,209
1991	50	3,107	135	296	17,665	2795	874	13,357	-	1220	15,8	34,129
1992	37	2,006	131	103	6,667	694	422	2,960	-	562	7,3	11,632
1993	76	6,491	297	183	9,700	1246	500	10,100	2520	759	9,9	26,299
1994	41	2,459	89	143	9,500	1121	707	14,700	3011	891	11,6	26,651
1995	33	2,057	48	151	8,600	1137	917	27,100	4524	1101	14,3	37,751

1996	33	1,515	38	149	7,300	789	307	10,300	1255	489	6,3	19,115
1997	52	2,079	67	140	7,700	763	153	5,800	708	345	4,5	15,579
1998	74	4,051	113	99	8,000	721	150	5,200	569	323	4,2	17,250
1999	66	1,778	72	122	6,915	856	152	4,233	606	340	4,4	12,920
2000	62	4,001	75	98	4,429	589	141	6,215	663	301	3,9	14,640
2001	46	3,145	56	91	3,070	676	168	6,137	865	305	4,0	12,350
Ensemble	610	35,460	1255	2.072	117,136	17586	5018	119,326	14721	7700	100	271,920
%	7,9	13,0	3,7	26,9	43,1	52,4	65,2	43,9	43,9	100	-	100,0

Source :OTE/Direction des Etudes et des Statistiques

** APIA : projets approuvés*

***API : projets agréés*

Tableau N°9

Les projets réalisés par Migrations&Développement

Domaine d'intervention	Nombre de villages bénéficiaires	Nombre de bénéficiaire	Budget global en Dhs
Eau	55	26.188	5.384.194
Electrification	103	35.731	19.913.500
Femmes	16	62	2.165.240
Education	52	1.425	6.130.140
Santé	164	40.623	624.000
Chantiers/Echanges	50	552	3.375.697
Routes	255	70.000	3.630.000
Activités économiques	-	-	12.474.000
Total	695	174.581	53.660.771

Source : Migrations et Développement

